UICN

LA NATURE DU PROGRÈS

Rapport annuel 2010

NOTRE VISION

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

NOTRE MISSION

Influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 02/03

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2010 04/05

NOTRE UNION 06/09

NOS PARTENAIRES ET DONATEURS 10/13

NOS ACTIVITÉS 14/23

NOTRE RESPONSABILITÉ 24/25

NOS SOURCES DE FINANCEMENT 26/28

AVANT-PROPOS

« Notre défi dans les dix a
de la société, sur l'ensem
sentiment de responsabil

Déclarée Année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, 2010 fut une année charnière où il fut décidé de la marche à suivre quant à notre façon de valoriser, protéger et respecter la nature. C'est ainsi qu'en octobre, au cours de la 10e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) organisée à Nagoya, au Japon, près de 200 gouvernements adoptèrent un nouveau « Grand plan » pour la nature destiné à orienter le processus décisionnel des secteurs public et privé sur les dix prochaines années.

L'UICN a donné le meilleur d'elle-même dans le cadre de la Conférence de Nagoya. Partout dans le monde, les Membres de l'Union, ses Commissions, ses Conseillers et son Secrétariat, sans oublier ses nombreux partenaires et amis, ont conjugué leurs efforts pour contribuer à la réussite de la conférence.

À l'allégresse suscitée par la signature des accords de Nagoya doivent à présent succéder dix nouvelles années de dur labeur, et il importe de s'atteler immédiatement à la tâche. L'UICN a en effet un rôle crucial à jouer pour concrétiser les promesses de Nagoya et relever le défi qui consiste à faire de la biodiversité le pivot du dispositif de gestion de nos nations, de nos économies et de nos communautés.

À ce sujet, le feu vert donné en fin d'année par l'Assemblée générale des Nations Unies à la création en 2011 de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est de bon augure quant à la place accordée à la biodiversité et aux écosystèmes dans le processus décisionnel.

Malheureusement, on ne gardera pas de 2010 le seul souvenir d'une année marquée par de grandes avancées car elle aura aussi été émaillée de catastrophes écologiques. Ainsi, le 20 avril, l'explosion de la plateforme pétrolière *Deepwater Horizon* dans le Golfe du Mexique a entraîné la mort de 11 personnes et la pollution de près de 180 000 km² d'écosystèmes marins et côtiers d'une très grande diversité biologique – rappel brutal de l'effet dévastateur que peuvent avoir les activités humaines sur l'environnement.

Pour combattre une autre menace d'origine anthropique – le changement climatique – l'UICN a axé une grande partie de ses activités de 2010 sur la restauration de la confiance envers les négociations menées par les Nations Unies suite à l'échec des pourparlers sur le climat à Copenhague. Ces efforts ont été récompensés à la Conférence sur le climat organisée à Cancún, au Mexique, lorsque les gouvernements se sont entendus sur une série de mesures

ans à venir sera d'amener l'ensemble
mble de la planète, à éprouver le même
lité envers la nature que nous. »

importantes, bien que limitées, qui jettent les bases d'un futur accord sur le climat. L'UICN a également tiré parti de son rayonnement et de son influence pour promouvoir des solutions naturelles – comme l'adaptation fondée sur les écosystèmes – pour lutter contre le changement climatique.

À de nombreux égards, 2010 fut une année de forte mobilisation pour l'UICN, celle-ci ayant œuvré à mieux s'acquitter de sa mission, par exemple en repensant de manière radicale la façon dont les trois grands piliers de l'Union mettent en œuvre le Programme ou en renforçant l'efficacité de nos interventions grâce aux nouvelles technologies.

L'année écoulée aura également été marquée par l'arrivée de nouveaux partenaires – gouvernements, organisations, sociétés, fondations ou particuliers – et par l'adhésion de 75 nouveaux Membres, dont deux États. Parallèlement, de nouvelles alliances, à l'instar de SOS – Sauvons nOs espèceS ou de la « Sargasso Sea Alliance », ont été formées. Des évaluations scientifiques ont été réalisées par l'UICN pour aider à la prise de décisions dans différents domaines dont le commerce des espèces en voie de disparition ou le patrimoine mondial naturel. Le rayonnement de l'UICN s'est ainsi étendu, comme en témoigne sa présence accrue dans les médias.

À mi-chemin du Programme quadriennal en cours, nous nous réjouissons déjà à l'idée du prochain Congrès mondial de la nature qui se tiendra à Jeju, en République de Corée, en septembre 2012. Le slogan du congrès, Nature+, traduit l'importance fondamentale de la nature et son lien inhérent avec le moindre aspect de notre vie.

Notre défi dans les dix ans à venir sera d'amener l'ensemble de la société, sur l'ensemble de la planète, à éprouver le même sentiment de responsabilité envers la nature que nous. Il nous incombe de préserver cette dynamique et cet enthousiasme. À l'heure où le sauvetage de banques et d'États exige encore des milliards de dollars ou d'euros, où la pauvreté et l'injustice ne cessent de gagner du terrain et où le recul de la nature s'accentue de jour en jour, les enjeux sont tout simplement trop importants et chaque minute compte.

Nous vous remercions pour votre soutien sans faille en 2010 et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration en 2011.

ASHOK KHOSLA – PRÉSIDENT
JULIA MARTON-LEFÈVRE – DIRECTRICE GÉNÉRALE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2010

BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LES POISSONS DU PACIFIQUE
6 janvier — Les avis scientifiques et techniques fournis par l'UICN aux autorités américaines jouent un rôle clé dans la création de trois nouvelles aires marines protégées dans le Pacifique.

LA BIODIVERSITÉ À L'HONNEUR
21 janvier — L'UICN fête le lancement de l'Année internationale de la biodiversité au siège de l'UNESCO, à Paris, où la Directrice générale de l'Union fait partie des orateurs.

INVASION D'ESPÈCES EXOTIQUES
22 janvier — Le Programme global sur les espèces envahissantes (GISP), auquel participe l'UICN, publie un nouveau rapport sur l'impact écologique des espèces exotiques envahissantes, lesquelles sont considérées comme l'une des trois principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique de notre planète.

LE BISON DE RETOUR EN AMÉRIQUE DU NORD?
2 mars — Une nouvelle publication de l'UICN intitulée *American Bison: Status Survey and Conservation Guidelines 2010*, décrit le statut actuel de l'espèce et émet des recommandations sur la façon de garantir sa conservation.

LE CAVIAR EN DANGER
18 mars — Selon la dernière mise à jour de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, 85% des esturgeons sont menacés d'extinction, ce qui en fait le groupe d'animaux le plus menacé de tous ceux inscrits sur la Liste.

LE RHINOCÉROS EN DANGER
22 mars — Un important rapport de l'UICN sur les effets de l'intensification du braconnage du rhinocéros en Afrique du Sud incite les Parties à la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) réunies en session à préconiser de meilleures mesures de protection.

PARTENARIAT POUR LA PROTECTION DU MILIEU MARIN
1er avril — L'UICN et la Fondation Prince Albert II de Monaco concluent un nouveau partenariat pour la protection du milieu marin.

ÉVALUER LA BIODIVERSITÉ: À QUEL PRIX ?
8 avril — Dans un article du magazine *Science* intitulé « The Barometer of Life», une équipe de scientifiques, dont ceux de l'UICN et de Conservation International, a pour la première fois estimé le coût d'une évaluation du statut de conservation de millions d'espèces: 60 millions d'USD.

PÉRIL SUR LA MANGROVE
9 avril — Plus d'une mangrove sur six dans le monde est menacée de disparition d'après la toute première évaluation mondiale du statut de conservation des mangroves réalisée pour la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™.

UN PLAN DE SAUVETAGE POUR LA PLANÈTE
6 mai — Au cours d'une réunion technique des Nations Unies sur la biodiversité organisée à Nairobi, au Kenya, l'UICN exhorte les gouvernements à établir un « plan de sauvetage » pour la planète, une stratégie sur dix ans qui aidera les pays à enrayer et à inverser la perte de biodiversité.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LA BIODIVERSITÉ
17 mai — L'UICN soutient la proposition de création de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) visant à accroître les connaissances scientifiques sur la biodiversité ainsi que le dialogue entre la science et les décideurs politiques.

LES ÉTUDES SISMIQUES MENACENT LES BALEINES
24 mai — Dans une lettre adressée au Premier ministre de la Russie, Vladimir Poutine, l'UICN invite le gouvernement russe à repousser une étude sismique prévue par la compagnie pétrolière russe Rosfnet, laquelle mettrait gravement en danger la population de baleines grises occidentales, une espèce en danger critique d'extinction.

MAINTIEN DU CAP SUR LA MÉDITERRANÉE
25 mai — L'UICN et les autorités espagnoles signent un protocole d'entente visant à maintenir les activités du Centre de coopération méditerranéenne de l'UICN à Malaga.

MORTALITÉ MASSIVE DANS L'OURAL
28 mai — 12 000 antilopes saïgas, une espèce en danger critique d'extinction, ont été retrouvées mortes dans l'Ouest du Kazakhstan.

LE VERT LUI VA SI BIEN
4 juin — L'UICN inaugure son nouveau Centre de la conservation à Gland, en Suisse, une nouvelle référence en matière de construction durable de bâtiments de bureaux.

PROTÉGER LES PROFONDEURS
7 juin — Suite à l'explosion de la plateforme pétrolière *Deepwater Horizon* et au déversement catastrophique d'hydrocarbures dans le Golfe du Mexique, l'UICN préconise un moratoire mondial sur l'exploitation du gaz et du pétrole dans les zones sensibles sur le plan écologique, notamment dans les profondeurs océaniques et les régions polaires.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
8 juin — L'UICN publie un nouveau rapport intitulé *A Framework for Social Adaptation to Climate Change: Sustaining Tropical Coastal Communities and Industries*, destiné à aider les communautés et les industries côtières à s'adapter au changement climatique.

POURPARLERS SUR LE CLIMAT
11 juin — Les signes d'un regain de confiance envers la conclusion d'un accord sur le climat au Mexique, fin 2010, se manifestent au cours des deux semaines de pourparlers organisées à Bonn par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

VERS UNE ÉNERGIE ÉOLIENNE PLUS ÉCOLOGIQUE
24 juin — L'ouvrage *Greening blue energy*, écrit en collaboration avec E.ON et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, est considéré comme le guide le plus complet à ce jour pour évaluer l'impact des installations d'énergie éolienne au large sur les écosystèmes marins et la biodiversité.

RIO TINTO S'ENGAGE
12 juillet — L'UICN et Rio Tinto concluent un accord officiel de collaboration au titre duquel ils s'engagent à œuvrer conjointement, sur une période de trois ans, à la réalisation de l'objectif de Rio Tinto d'exercer un impact positif net sur la biodiversité.

BILAN EN TERMES DE BIODIVERSITÉ
13 juillet — L'UICN et ses partenaires publient un important rapport sur *The Economics of Ecosystems and Biodiversity – TEEB (l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité)* qui montre que les chefs d'entreprises des pays en développement riches en biodiversité s'inquiètent de la disparition du « capital naturel ».

LES DÉSERTS À NU
27 juillet — À la réunion annuelle du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'UICN invite à déployer un effort systématique pour délimiter, inventorier et conserver un plus grand nombre de déserts par le truchement de la Convention sur le patrimoine mondial.

DÉSACCORD SUR LES GALÁPAGOS
29 juillet — En dépit d'une recommandation contraire de l'UICN, le Comité du patrimoine mondial décide de retirer les îles Galápagos de la Liste du patrimoine mondial en péril.

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL
30 juillet — Suite aux recommandations de l'UICN, d'importantes zones de forêt humide situées à Madagascar et dans le Parc national des Everglades sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en péril lors de la réunion annuelle du Comité du patrimoine mondial.

NOUVEAUX JOYAUX DU PATRIMOINE MONDIAL
2 août — Sur recommandation de l'UICN, les paysages de l'île française de la Réunion, le plateau sibérien de Putorana, en Russie, et l'aire protégée des îles Phoenix, à Kiribati, sont inscrits par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine naturel de l'humanité.

LES ESPÈCES D'EAU DOUCE AFRICAINES
2 septembre — L'évaluation la plus complète réalisée jusqu'à présent sur 5167 espèces africaines d'eau douce pour la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ fait apparaître que 21% des espèces d'eau douce d'Afrique continentale sont menacées d'extinction, ce qui met en péril les moyens d'existence de millions de personnes.

PRIX SOLAIRE
3 septembre — Le Prix Solaire suisse 2010 est attribué au nouveau Centre de la conservation de l'UICN pour son installation photovoltaïque révolutionnaire créée par Romande Energie.

DISPARITION D'UNE LICORNE
16 septembre — L'un des animaux les plus mystérieux au monde, le saola, ou licorne d'Asie, est aperçu au Laos pour la première fois en plus de dix ans. Malheureusement, capturé par des villageois, il meurt en captivité.

DES SOLUTIONS POUR LES OCÉANS
19 octobre — L'UICN publie un nouvel ouvrage intitulé *Global Ocean Protection : Current Trends and Future Opportunities*, qui dresse un état des lieux de nos océans et propose des solutions pour restaurer nos ressources marines tout en répondant aux demandes futures des populations.

FIN DU COMPTE À REBOURS
20 octobre — L'initiative de l'UICN « Compte à rebours 2010 » se termine officiellement à Nagoya avec le dévoilement des meilleures actions entreprises par un millier d'organisations du monde entier pour sauver la biodiversité.

INFORMER SUR LA NATURE
26 octobre — Le Prix d'excellence du journalisme environnemental UICN-Reuters-COMplus 2010 est attribué à deux journalistes pour leurs articles sur la sauvegarde des forêts à Madagascar et au Brésil.

SAUVONS NOS ESPÈCES
28 octobre — L'UICN, le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque mondiale lancent l'initiative SOS – Sauvons nOs espèceS, dotée d'une enveloppe de plus de 10 millions de dollars. Le géant de la téléphonie mobile, Nokia, propose également un important soutien financier.

DERNIER DÉLAI POUR LA VIE
29 octobre — Les gouvernements réunis à Nagoya dans le cadre des négociations de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique approuvent un nouveau Plan stratégique sur 10 ans visant à réduire les pressions sur la biodiversité de la planète et à prendre des mesures urgentes pour sauver et restaurer la nature.

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CALMAR
15 novembre — Des scientifiques découvrent une nouvelle espèce de calmar en analysant 7000 échantillons recueillis lors d'une expédition de recherche sur les monts sous-marins menée par l'UICN en 2009 dans le sud de l'Océan indien.

L'ANNÉE DU TIGRE
21 novembre — L'UICN participe au Forum international du tigre organisé à Saint-Pétersbourg pour discuter des efforts à déployer pour éviter l'extinction de l'espèce.

REDD ET ÉQUITÉ
7 décembre — Suite à une étude menée dans 17 pays, l'UICN déclare qu'il importe que les gouvernements s'assurent que les populations vulnérables bénéficient d'une part équitable des avantages liés à la REDD (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts).

VERS UN CLIMAT DE CHANGEMENT ?
10 décembre — Les gouvernements réunis à l'occasion des négociations des Nations Unies sur le changement climatique à Cancún, au Mexique, approuvent une série de mesures concrètes, bien que modestes, en vue de la création d'un « fonds mondial pour le climat ».

NOTRE UNION

Union au caractère unique, l'UICN repose sur trois grands piliers qui travaillent en étroite collaboration. Son premier pilier est formé des 1138 Membres de l'Union, le deuxième des quelque 11 000 experts bénévoles qui composent ses six Commissions, et le troisième des 1022 collaborateurs répartis sur 46 sites qui forment son Secrétariat mondial décentralisé.

L'UICN compte des Membres ou collaborateurs présents dans plus de 170 pays qui œuvrent jour après jour à changer la façon dont le monde utilise, protège et investit dans la nature. L'ensemble de l'Union se réunit tous les quatre ans lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN.

Fin 2010, sur les 105 résolutions adoptées au Congrès de Barcelone de 2008, huit avaient été exécutées et toutes les autres sauf une étaient en cours de mise en œuvre. Pendant l'année écoulée, les préparatifs en vue du prochain Congrès qui se tiendra à Jeju, en République de Corée, ont battu leur plein. Deux protocoles d'accord ont été signés avec les autorités coréennes et celles de Jeju et une première réunion du Comité préparatoire du Congrès a eu lieu à Gland. Le Congrès aura pour slogan « Nature + ».

Dans l'intervalle séparant deux Congrès, les travaux de l'UICN sont régis par le Conseil, un organe composé de 32 conseillers élus, d'un représentant de la Confédération helvétique et de cinq personnes choisies en fonction de leurs compétences particulières. En 2010, Mme Grace Mwaura, originaire du Kenya, a été nommée membre du Conseil pour représenter et renforcer la voix des jeunes au sein de l'UICN. Le Conseil se réunit deux fois par an à Gland pour surveiller les travaux de l'UICN et s'acquitter de responsabilités financières, tandis que des membres du Conseil se réunissent virtuellement en plus petits groupes tout au long de l'année.

En 2010, le Conseil a établi la Charte Un seul Programme destinée à entraîner des changements dans les pratiques et la culture de travail de sorte que les Membres, les Commissions et le Secrétariat appliquent de manière plus efficace le Programme de l'UICN. Il a également entrepris un examen de la politique de l'UICN afin de déceler d'éventuelles lacunes ou défauts. Des politiques sur l'acidification des océans et la Déclaration de Saint-Pétersbourg en faveur d'un Programme mondial de rétablissement des tigres ont aussi été annoncées. Enfin, le Conseil a publié un communiqué sur la marée noire dans le Golfe du Mexique et appelé à un moratoire mondial sur l'exploitation du gaz et du pétrole dans les sites en eaux profondes.

Une Unité de gestion du cycle de programme a été créée en 2010 chargée de l'élaboration de normes et d'outils pour tous les aspects du Programme de l'UICN, son plan de travail quadriennal, y compris en termes de planification de gestion de projet, de suivi, d'élaboration de rapports et d'évaluation.

La phase d'analyse du nouveau système d' « Enterprise Resource Planning » (ERP), qui comprend un système informatique unifié pour l'ensemble de l'Union assorti des processus opérationnels y afférents, a été achevée dans l'année. Le système devrait pleinement entrer en application en 2012. Tous les collaborateurs de l'UICN ont migré vers l'adresse de courrier électronique uicn.org, ce qui leur permet d'accéder aux nouveaux systèmes mondiaux. Quatre-vingt quinze pour cent des bureaux de l'UICN ont été équipés d'un système d'audio et vidéo conférence dans le but de réduire les frais de déplacement et de réaliser des économies. De fait, les frais de communication par téléphone ont été réduits de 66% en 2010.

Un site Wiki axé sur une approche fondée sur les droits a été conçu pour le Centre du droit de l'environnement de l'UICN accompagné d'un système en ligne complet permettant de gérer et de suivre l'ensemble des opérations entre l'UICN et le secteur privé. Un système de résolutions et de recommandations a également été mis en place pour suivre les progrès accomplis en termes de mise en œuvre depuis le Congrès de Barcelone. Le Système de gestion des ressources humaines a été déployé auprès de 644 collaborateurs dans le monde et intégré à Google Maps.

En 2010, l'UICN a affiché d'excellents résultats en matière de communication externe. La couverture médiatique de l'Union à l'échelle mondiale a augmenté de 75% par rapport à 2009, avec une majorité d'articles sur les espèces, le patrimoine mondial, le milieu marin, le changement climatique et les forêts. Le nombre de visites sur le site uicn.org s'est également inscrit en hausse de 17%, avec 1,8 millions de visiteurs. Parallèlement, le nombre d'inscriptions au bulletin d'information en ligne, la vitrine de l'Union, a été multiplié par plus de deux tandis que la présence de l'UICN sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter était multipliée par trois. Enfin, les ouvrages de l'UICN continuent d'être le fer de lance de la base de connaissances de l'Union : 139 nouveaux titres ont été publiés, plus de 20 000 téléchargements ont été enregistrés (soit une chiffre multiplié par plus de deux par rapport à 2009) et la consultation d'ouvrages en ligne a connu une hausse exponentielle, dépassant les six millions. Un nouveau programme d'Ambassadeurs de bonne volonté a également été lancé en 2010.

COMMISSIONS DE L'UICN

- Commission du droit de l'environnement (CDE)
- Commission de l'éducation et de la communication (CEC)
- Commission de la gestion des écosystèmes (CGE)
- Commission mondiale des aires protégées (CMAP)
- Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES)
- Commission de la sauvegarde des espèces (CSE)

NOTRE UNION

L'UICN réunit des Membres — dont des États, des organismes gouvernementaux, des organisations gouvernementales de plus ou moins grande envergure et des institutions scientifiques et universitaires — ainsi que des experts bénévoles regroupés au sein de six Commissions.

En 2010, l'UICN a accueilli 75 nouveaux Membres, notamment deux nouveaux États, les îles Salomon et le Royaume des Tonga, le nombre total des Membres s'établissant à 1138 fin 2010. Pour favoriser la collaboration et appuyer les activités de l'UICN, les Membres forment des Comités au niveau national et régional. En 2010, des Comités nationaux ont ainsi été constitués au Cameroun, au Kenya et au Burkina Faso, tandis que des Comités régionaux voyaient le jour en Afrique du Sud, centrale et de l'Ouest et dans les Caraïbes, si bien qu'au total, l'UICN compte aujourd'hui 60 Comités dans le monde.

Un Groupe de travail de l'UICN a par ailleurs été créé en Chine. Composé de plus de 40 scientifiques et spécialistes de la conservation, ce groupe assurera la liaison entre le bureau de l'UICN en Chine et les Commissions de l'UICN afin d'encourager les échanges et de lancer des projets sur la biodiversité et la conservation de l'environnement en Chine.

Pour favoriser la participation des Membres au Programme de travail de l'UICN et à ses mécanismes de gouvernance, un nouveau Portail des Membres a été créé afin d'échanger des informations et d'encourager le dialogue. Ce portail renvoie vers d'autres dispositifs de l'UICN comme celui permettant de suivre la progression des résolutions et recommandations adoptées au Congrès de l'UICN.

Des représentants de cinq Commissions de l'UICN (CEM, CSE, CEL, CMAP et CEC) ont par ailleurs instauré un Groupe de travail inter-commissions sur la restauration du Golfe du Mexique afin de promouvoir la coordination et la coopération dans cette région suite à la marée noire entraînée par le naufrage de la plateforme pétrolière *Deepwater Horizon*. Une exposition présentant les travaux des Membres de l'UICN é été organisée à l'occasion d'une conférence sur la biodiversité organisée par les Nations Unies à Nairobi, au Kenya, en mai.

Plus de 300 représentants des Membres, des Commissions, du Conseil et du Secrétariat de l'UICN se sont réunis lors d'une soirée organisée conjointement avec le Comité national japonais lors de la 10e réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya, au Japon, en octobre. Toujours en octobre, le président du Comité suisse a mené une délégation composée notamment du président du Comité d'Afrique centrale et de l'Ouest et de membres du Secrétariat provenant du Bureau mauritanien et du siège, au XIIIe Sommet de la Francophonie organisé à Montreux, en Suisse. Le stand de l'UICN, où étaient présentés les travaux des Membres dans le cadre du Programme régional côtier et marin en Afrique centrale et de l'Ouest, fut l'un des éléments saillants de cette manifestation. Enfin, pour clôturer l'année, les Membres ont assisté en très grand nombre aux négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques organisées en décembre à Cancún, au Mexique.

Comités nationaux et régionaux

2010	Europe – Occidentale	Afrique	Amérique du Sud et Méso-Amérique	Asie – Sud et Est	Amérique du Nord et Caraïbes	Asie – Occidentale	Europe de l'Est	Océanie
National	11	11	14	6	2	4	3	2
Régional	0	2	2	1	1	1	0	0

Membres par région

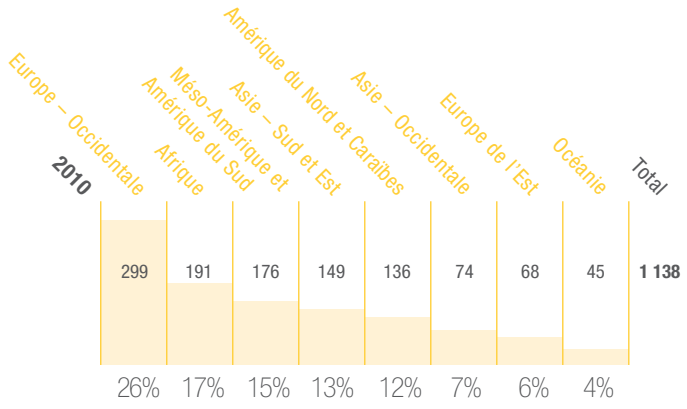

Membres par catégorie

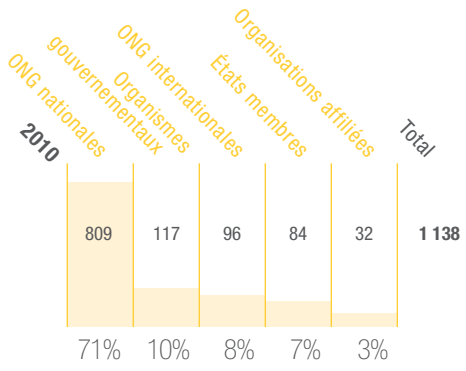

NOS PARTENAIRES ET DONATEURS

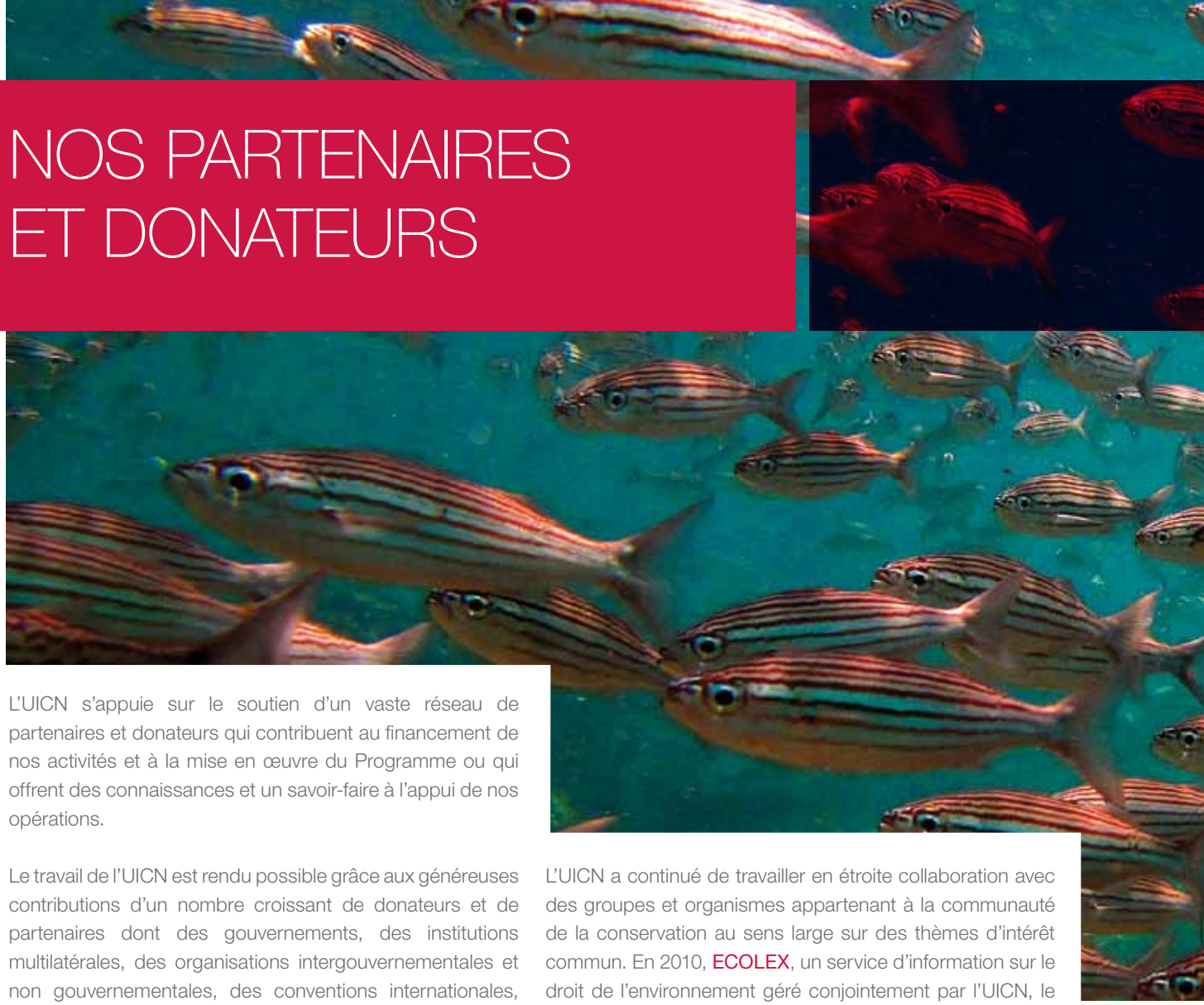

L'UICN s'appuie sur le soutien d'un vaste réseau de partenaires et donateurs qui contribuent au financement de nos activités et à la mise en œuvre du Programme ou qui offrent des connaissances et un savoir-faire à l'appui de nos opérations.

Le travail de l'UICN est rendu possible grâce aux généreuses contributions d'un nombre croissant de donateurs et de partenaires dont des gouvernements, des institutions multilatérales, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des conventions internationales, des fondations, des entreprises et des particuliers. Certains, à l'image des Donateurs-cadres, offrent des fonds non affectés sur plusieurs années tandis que d'autres assignent des fonds à des activités ou des projets particuliers.

En 2010, la Finlande est devenue le dixième Donateur-cadre de l'UICN aux côtés du Canada, du Danemark, de la France, des Pays-Bas, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suède, de la Suisse et de la Fondation MAVA pour la Nature. En outre, l'UICN continue de bénéficier du soutien financier de plusieurs organismes à la fois publics et privés.

Pendant l'année écoulée, des investissements substantiels ont été réalisés afin de diversifier les sources de financement de l'UICN, avec une attention particulière accordée à l'instauration de nouvelles relations avec le milieu des entreprises et à l'augmentation des contributions en provenance d'organismes de bienfaisance et de fondations proposant des subventions.

L'UICN a continué de travailler en étroite collaboration avec des groupes et organismes appartenant à la communauté de la conservation au sens large sur des thèmes d'intérêt commun. En 2010, ECOLEX, un service d'information sur le droit de l'environnement géré conjointement par l'UICN, le PNUE et la FAO, a entamé des activités avec le Consortium du réseau international d'information en sciences de la Terre (CIESIN) de l'Université de Columbia. L'UICN a collaboré avec la Commission baleinière internationale, l'Institut A.N. Severtsov d'écologie et d'évolution de l'Académie des sciences de Russie, l'Université d'État de l'Oregon et l'Université de Washington dans le cadre d'un projet visant à suivre par satellite la baleine grise occidentale, une espèce en danger critique d'extinction, au large de l'île Sakhaline, à l'Est de la Russie. L'Union a également adhéré à la «Sargasso Sea Alliance», un partenariat réunissant des organisations et le gouvernement des Bermudes dans l'objectif de protéger la mer des Sargasses, un écosystème océanique unique et fragile.

L'UICN a par ailleurs renforcé ses liens avec plusieurs institutions intergouvernementales régionales, notamment le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), la Commission sous-régionale des pêches d'Afrique de l'Ouest (CSRP), la Communauté économique des États de l'Afrique de Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), en faveur de projets encourageant le dialogue sur les forêts en Afrique de l'Ouest ou le dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques ainsi qu'en faveur de l'initiative sur l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest.

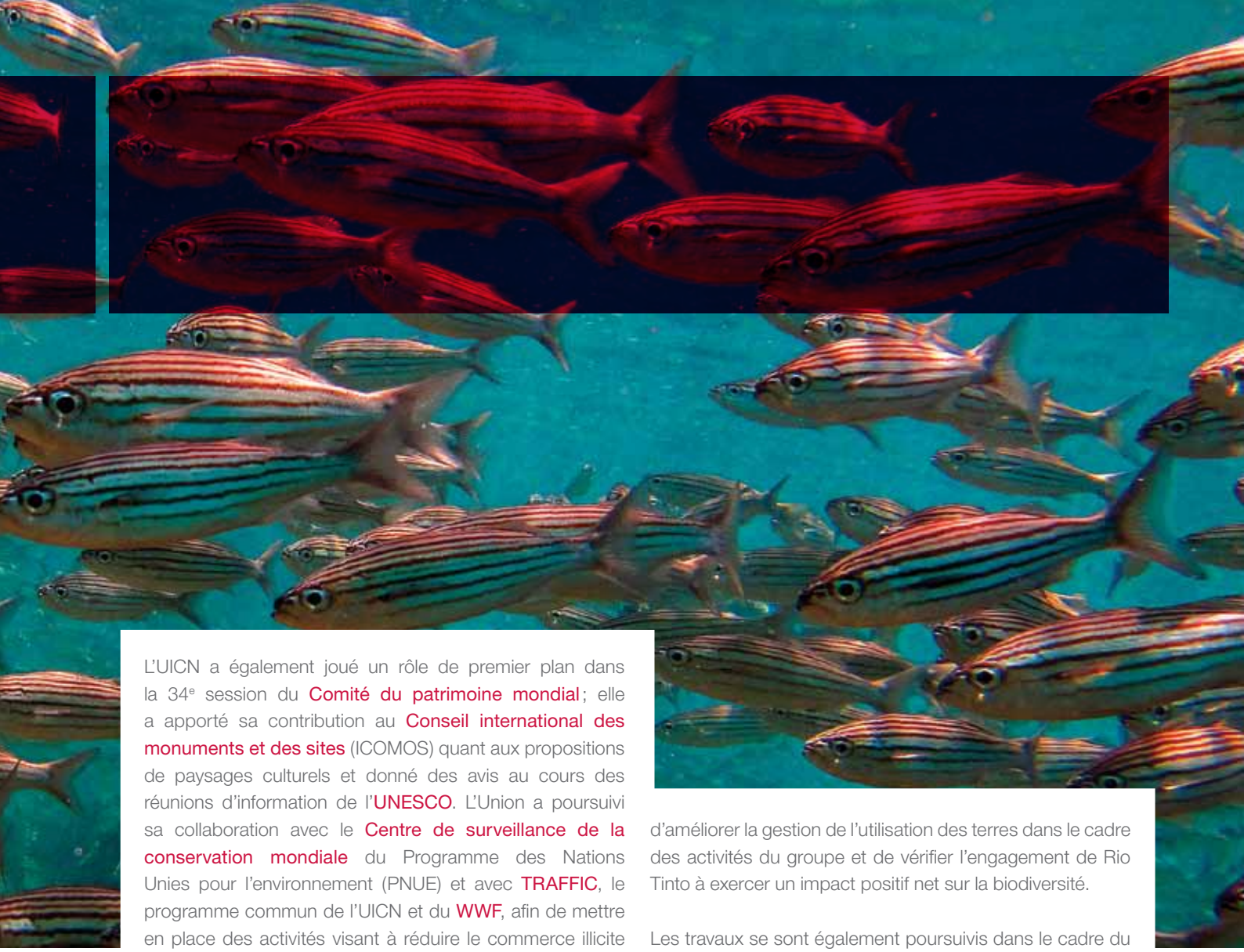

L'UICN a également joué un rôle de premier plan dans la 34e session du Comité du patrimoine mondial ; elle a apporté sa contribution au Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) quant aux propositions de paysages culturels et donné des avis au cours des réunions d'information de l'UNESCO. L'Union a poursuivi sa collaboration avec le Centre de surveillance de la conservation mondiale du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et avec TRAFFIC, le programme commun de l'UICN et du WWF, afin de mettre en place des activités visant à réduire le commerce illicite d'espèces sauvages et de soutenir la gestion durable du commerce légal.

Tout au long de l'année écoulée, l'UICN s'est employée à renforcer la mobilisation du secteur privé. En partenariat avec le World Business Council for Sustainable Development elle a organisé à Nagoya un Dialogue sur les affaires internationales et les écosystèmes de façon à faire entendre la voix des entreprises dans le cadre des négociations des Nations Unies sur la biodiversité. En Chine, l'Union a entamé une collaboration avec l'opérateur de téléphonie mobile Nokia dans le but de promouvoir une meilleure gestion de l'eau dans le bassin versant de Miyun et des projets de financement durables dans la région.

Un nouvel accord sur trois ans a été signé avec Holcim, l'un des plus grands producteurs de ciment et de béton, suite à une période de collaboration fructueuse de trois années qui s'est achevée en 2010 par la mise en place d'un dispositif complet de gestion de la biodiversité applicable aux activités de la société. L'UICN a également conclu un nouvel accord sur trois ans avec le géant minier Rio Tinto dans l'objectif d'améliorer la gestion de l'utilisation des terres dans le cadre des activités du groupe et de vérifier l'engagement de Rio Tinto à exercer un impact positif net sur la biodiversité.

Les travaux se sont également poursuivis dans le cadre du partenariat conclu avec Shell, l'UICN ayant offert toute la diligence requise eu égard au lancement de la coentreprise (annoncé en 2010) avec le géant du sucre et de l'éthanol Cosan ; elle a également œuvré à l'amélioration des normes applicables à la production de biocarburants et lancé une étude multilatérale de projets d'aménagement dans l'Arctique, entre autres activités. Parallèlement, l'Union a achevé les travaux qu'elle avait entamés en 2009 en partenariat avec le groupe énergétique E.On pour améliorer la performance environnementale de projets relatifs aux énergies renouvelables en mer. Enfin, une étude a été réalisée pour évaluer le dialogue permanent entre l'UICN et le Conseil international des mines et métaux.

S'agissant de ses nouveaux engagements avec le secteur privé, l'UICN a signé un programme d'action sur cinq ans avec Nestlé Nespresso pour rendre sa chaîne de production de l'aluminium, et notamment ses efforts de recyclage, plus durables, ainsi que pour influer sur l'ensemble du secteur des emballages en aluminium. L'UICN a également conclu un accord avec le géant du voyage Kuoni en faveur d'un écotourisme respectueux de la biodiversité. Elle a aussi lancé un nouveau projet aux côtés de la société suédoise de production d'électricité Vattenfall afin d'évaluer l'impact des parcs éoliens implantés au large sur le milieu marin et dans quelle mesure ils peuvent contribuer à sa protection.

NOS PARTENAIRES ET DONATEURS

Partenaires-cadres

Agence canadienne de développement international

Ministère des affaires étrangères, Danemark

Ministère des affaires étrangères, Finlande

Agence française de développement

Ministère des affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale, Pays-Bas

Agence norvégienne de coopération pour le développement

Agence espagnole de coopération internationale pour le developement

Agence suédoise de coopération internationale au développement

Direction du développement et de la coopération, Suisse

Fondation MAVA pour la protection de la nature

Partenaires de programmes et de projets (>200 000 francs suisses par an)

Organismes gouvernementaux

Ministère fédéral des affaires européennes et internationales, Autriche

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Ministère des affaires étrangères et européennes, Direction générale de la coopération internationale et du développement, France

Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne

Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire, Allemagne

Agence fédérale pour la conservation de la nature, Allemagne

Ministère des affaires étrangères, Direction générale de la coopération au développement, Italie

Ministère de l'environnement, Jordanie

Ministère des affaires étrangères, Norvège

Département de la protection de l'environnement, Gouvernement de Punjab, Pakistan

Ministère régional de l'environnement, Gouvernement d'Andalousie, Espagne

Office fédéral de l'environnement, Suisse

Département fédéral de l'économie, Suisse

Ministère du développement international, Royaume-Uni

Département d'État, États-Unis d'Amérique

Agence américaine pour le développement international, États-Unis d'Amérique

Organismes multilatéraux et conventions internationales

Banque asiatique de développement

Commission Sous-Régionale des Pêches

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

Commission européenne

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Fonds pour l'environnement mondial

Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales

Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Groupe de la Banque mondiale

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Fondations

Arcus Foundation

Keidanren Nature Conservation Fund

The Howard G. Buffett Foundation

Organisations non gouvernementales

BirdLife International

Catholic Relief Services

Conservation International

Global Water Partnership Organization

UICN - US

The Nature Conservancy

World Wide Fund for Nature

Secteur privé

Danone

Holcim

Kinnarps AB

Kuoni

Philips

Rio Tinto

Shell International

Yemen LNG Company LTD

NOS ACTIVITÉS

CONSERVER LA BIODIVERSITÉ

LE PROGRAMME DE L'UICN

Les activités de l'UICN sont énoncées et planifiées à l'intérieur de son Programme, établi une fois tous les quatre ans lors du Congrès mondial de la nature. Le Programme en cours a démarré en 2009 et s'achèvera en 2012. Il a pour axe principal la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles. Ce Programme prévoit également quatre grands domaines connexes qui peuvent à la fois avoir une incidence sur la biodiversité et bénéficier de solutions en faveur de sa conservation, à savoir le changement climatique, les énergies durables, le bien-être humain et une économie verte. Sa mise en œuvre est assurée par les Membres, le Secrétariat et les Commissions de l'UICN et sa coordination se fait dans le cadre de 15 programmes dans le monde.

Pour mener à bien ses activités, l'UICN tire parti des atouts dont elle dispose dans trois domaines : *la science*, grâce aux connaissances des quelque 11 000 experts qui composent ses Commissions ; *l'action*, déployée dans le cadre de centaines de projets de conservation partout dans le monde, et *le pouvoir d'influence*, l'Union mettant à profit la force collective de son millier de Membres pour peser sur les conventions, les politiques, les législations et les meilleures pratiques relatives à l'environnement aux niveaux local, national et international.

PROGRAMME DE L'UICN 2009 – 2012

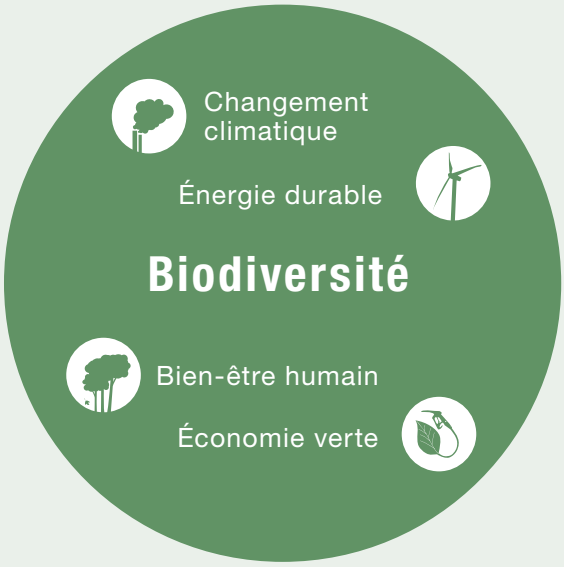

PROGRAMMES GLOBAUX

- Affaires & Biodiversité
- Aires protégées
- Économie
- Milieu marin & polaire
- Science & Gestion des connaissances
- Gestion des écosystèmes
- Politiques sociales
- Droit de l'environnement
- Sauvegarde des espèces
- Forêts
- TRAFFIC
- Parité hommes-femmes
- Eau
- Politiques mondiales
- Patrimoine mondial

LA BIODIVERSITÉ

Toutes les activités de l'UICN ont pour objectif premier de conserver la biodiversité et de faire en sorte qu'elle soit gérée durablement. L'Union s'appuie sur les connaissances scientifiques de ses Commissions d'experts, sur les compétences de ses partenaires et sur de longues années d'expérience dans le domaine de la gestion de projets sur le terrain partout dans le monde pour fournir des informations et faire progresser les politiques et législations relatives à la biodiversité. Elle élabore des normes et des outils pour contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et participe au renforcement des capacités concernant leur utilisation de façon à ce qu'elle porte ses fruits.

Un très grand nombre d'activités déployées par l'UICN ont fait écho au thème de l'année 2010, déclarée Année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, avec pour point d'orgue les négociations de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique organisées à Nagoya, au Japon, en octobre 2010. En collaboration avec le Secrétariat de la Convention et d'autres organismes, l'UICN s'est employée à fournir des documents techniques et d'orientation à l'appui des négociations, dont les titres suivants : *Perspectives mondiales de la diversité biologique 3 ; Améliorer la contribution des aires protégées à la conservation de la biodiversité ; La biodiversité marine et côtière ; Utilisation durable, accès et partage des avantages ; Stratégie mondiale pour la conservation des plantes ; Intégrer une perspective sexospécifique dans les travaux de la Convention* et *Mobilisation des ressources*. L'UICN a également établi des documents de position sur plusieurs thèmes dont l'élaboration d'une stratégie mondiale pour la conservation des plantes, la mobilisation du secteur privé, la biodiversité des eaux intérieures, la biodiversité des montagnes, la biodiversité et le changement climatique, les biocarburants, les espèces exotiques envahissantes et les mesures incitatives.

Tout au long de l'année, l'UICN s'est attachée à faire mieux connaître ces questions auprès du grand public, en dehors du milieu des politiques liées à l'environnement. Les grandes plateformes mises en place à cet effet renvoyaient notamment au site Web de l'Année internationale de la biodiversité et à celui de la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'UICN, ainsi qu'au portail Internet de l'UICN consacré à l'Année internationale de la biodiversité. La rubrique intitulée « L'espèce du jour » présentait au grand public une espèce différente par jour ; en France, la campagne *La biodiversité c'est ma nature* lancée par le Comité français de l'UICN a remporté un franc succès tant auprès de célébrités que d'anonymes. En outre, les membres de la CEC ont collaboré avec l'UICN en Europe et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) afin d'établir la « Biodiversity Media Alliance » destinée à améliorer la couverture médiatique des questions liées à la biodiversité en termes qualitatifs et quantitatifs.

Sauvons nos espèces

En 2010, l'UICN, en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque mondiale, a donné le coup d'envoi à l'initiative SOS – Sauvons nOs espèceS. Cette initiative appuie la conservation sur le terrain d'espèces animales et végétales menacées et mobilise le soutien financier de nouveaux bailleurs de fonds là où les besoins en la matière sont les plus criants. Nokia est devenu le premier grand parrain à soutenir cette initiative sur une période de trois ans. Outre son soutien financier, le groupe contribuera à sensibiliser le public en utilisant la téléphonie et la technologie mobiles de manière innovante. L'initiative SOS met à profit les meilleures connaissances et le meilleur savoir-faire du moment pour élaborer des projets visant à préserver plusieurs espèces importantes. À titre d'exemple, une nouvelle espèce de crapaud arlequin a été découverte dans la région du Chocó, en Colombie, dans le cadre d'un projet sur le terrain bénéficiant de l'appui de l'initiative SOS. Or, seule une poignée des quelque 120 espèces de populations de crapauds arlequin qui survivent sont en bonne santé ; une subvention de SOS permet ainsi d'assurer la protection et la gestion de l'habitat du crapaud, de bâtir un centre de documentation où

NOS ACTIVITÉS

CHANGER LES PRÉVISIONS CLIMATIQUES

accueillir les gardes forestiers et les chercheurs et d'éduquer les communautés locales pour qu'elles œuvrent localement en faveur de la conservation.

La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™

La Liste rouge de l'UICN a été mise à jour à quatre reprises en 2010, aux mois de mars, mai, septembre et octobre. Treize groupes taxonomiques ont désormais fait l'objet d'une évaluation complète, y compris les mammifères et les oiseaux. Une réévaluation de tous les amphibiens est actuellement en cours et devrait être achevée en 2014. L'évaluation de l'état des reptiles à l'échelle mondiale est aussi en cours et l'ensemble des 9000 espèces répertoriées devrait avoir été étudié d'ici à 2012. En ce qui concerne l'évaluation mondiale des espèces aquatiques, environ 39 groupes ont d'ores et déjà été évalués. En 2005, la Liste rouge de l'UICN comptait à peine 2% d'espèces aquatiques, contre 9% en 2010.

Les informations figurant sur la Liste rouge de l'UICN ont été utilisées aux fins de plusieurs analyses, notamment l'indicateur 2010 du rythme de déclin des espèces sauvages utilisées pour l'alimentation et la médecine, mentionné dans la troisième édition du rapport *Perspectives mondiales de la diversité biologique 3*, ce qui a contribué à attirer l'attention sur le rôle crucial des ressources naturelles et, partant, sur la nécessité de les conserver et de les gérer durablement.

À noter également qu'en 2010, le nombre des partenaires de la Liste rouge de l'UICN est passé à plus de 10 et qu'il comprend désormais l'*Environmental Systems Research Institute*, lequel octroie des licences pour des systèmes d'informations géographiques en vue de travaux de cartographie.

Protéger la haute mer

Le « Pacific Islands Oceanic Fisheries Management Project » de l'UICN (Projet de gestion de la pêche océanique dans les îles du Pacifique) a aidé les organisations régionales en charge de la gestion de la pêche à intégrer les monts sous-marins – des montagnes s'élevant depuis le fond de la mer sans atteindre la surface – dans les processus de planification de la gestion des ressources océaniques. Ce projet a amené différents secteurs à se pencher sur l'incidence de la pêche à la palangre et d'autres activités sur les monts sous-marins des îles du Pacifique. De manière analogue, suite à des discussions et des informations fournies par l'UICN et ses partenaires, des mesures ont été prises volontairement par l'industrie de la pêche pour protéger des habitats propres au plancher océanique dans le Sud de l'océan Indien.

L'UICN a entrepris des activités similaires en Méditerranée où elle œuvre à l'amélioration de la gestion de la zone côtière et à la gestion durable des pêcheries en contribuant à la mise en place d'aires protégées et en renforçant la coopération en faveur de la conservation en haute mer. En collaboration avec différents partenaires, l'UICN a dressé une liste des habitats les plus gravement menacés en Méditerranée, présenté des études de cas et lancé des processus de consultation pour améliorer leur mode de gestion. Elle a également contribué à la création d'un nouveau mécanisme de gestion pour la mer d'Alboran, qui relie l'Espagne, le Maroc et l'Algérie, sous forme d'initiative pilote susceptible d'être reproduite dans d'autres régions de la Méditerranée.

Toujours en Méditerranée, l'UICN a contribué à établir le zonage marin du Parc national d'Al Hoceima en collaboration avec les communautés de pêcheurs ; en Lybie et en mer de Lybie, elle a aidé à dresser la liste de 24 sites pouvant faire l'objet de projets de conservation du milieu marin ; elle a organisé une expédition scientifique au cours de laquelle des analyses taxonomiques ont été réalisées sur 7000 échantillons dans le cadre du projet sur les monts sous-marins ; en collaboration avec différents partenaires, elle s'est employée à promouvoir l'adoption de meilleures pratiques dans le domaine de l'aquaculture ; enfin, elle a réalisé des recherches sur des questions d'ordre physique et biologique liées aux écosystèmes de haute mer dans le but de mieux comprendre leur mode de fonctionnement.

Compenser les pertes de biodiversité

Tandis que l'idée d'appliquer les instruments financiers traditionnels à la conservation gagne de plus en plus de terrain, le concept de compensation des pertes d'habitat et

de biodiversité suscite un intérêt grandissant. En 2010, l'UICN a contribué à une étude sur l'application de ce concept en Europe. L'examen portait sur la possibilité de recourir à un système de compensation des pertes d'habitat pour protéger la biodiversité au niveau communautaire et sur les éventuelles conditions et limites d'utilisation d'un tel système. L'étude a mis au jour les autres risques et opportunités liés à la possibilité de conserver la biodiversité en compensant les pertes d'habitat et exposé comment un système efficace de compensation pourrait être mis en place en Europe, en conformité avec la législation de l'Union européenne en vigueur.

Lutter contre le commerce illicite d'espèces sauvages

L'UICN a fourni un large éventail d'informations techniques à la 15e session de la Conférence des Parties à la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), avec des résultats probants en ce qui concerne la conservation des rhinocéros et des tigres, et a stimulé la lutte contre le commerce illicite. Les Parties ont demandé à l'Union d'examiner la liste établie par la Convention des espèces marines importantes sur le plan commercial. Les résultats de cette étude aideront à proposer des solutions pour appliquer la Convention de manière plus efficace et garantir que les ressources marines ne sont pas surexploitées jusqu'à l'extinction.

Protéger notre patrimoine naturel

En 2010, les Membres de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN ont élaboré le projet de politique en matière de paysages protégés de *Natural England*. En Asie, l'Union a aidé les autorités thaïlandaises à appliquer le programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Elle s'est également penchée sur les législations de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie vis-à-vis des aires protégées pour les mettre en conformité avec les normes de l'UICN. Enfin, elle a aidé l'Égypte à créer une nouvelle aire marine protégée.

À Nagoya, en octobre, l'UICN et le Centre de surveillance de la conservation mondiale du PNUE ont donné le coup d'envoi au portail en ligne interactif baptisé « ProtectedPlanet », lequel permet aux décideurs politiques et au grand public d'accéder plus facilement à cette base de données mondiale sur les aires protégées. ProtectedPlanet a également servi à soutenir les travaux de l'UICN sur le patrimoine mondial, grâce à des informations actualisées sur plus de 200 sites existants ou candidats. En 2010, l'UICN a procédé à l'évaluation de 13 nouvelles propositions d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial et à celle de 100 sites existants ; elle a également donné des avis et dispensé des formations sur de grandes questions comme l'exploitation minière, le tourisme durable ou la gestion efficace des sites.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

À l'heure où la menace que fait peser le changement climatique sur les espèces, les écosystèmes et les hommes s'accentue, et où ses effets se font plus lourdement sentir à l'occasion de phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes et fréquents, l'UICN s'emploie à placer la biodiversité au cœur des politiques et des pratiques relatives au changement climatique. En effet, seuls des écosystèmes en bonne santé et bien gérés peuvent absorber ou contenir les émissions de carbone et aider les populations à s'adapter au changement climatique, à se relever plus facilement de phénomènes météorologiques extrêmes et à fournir un large éventail d'avantages dont les communautés dépendent.

L'UICN plaide activement en faveur de l'intégration de solutions fondées sur la nature dans le processus d'élaboration des politiques relatives au changement climatique à l'échelle nationale comme internationale, à l'image de la REDD+ (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière). Elle joue un rôle clé dans le Dialogue sur les forêts, une initiative qui réunit différentes parties prenantes au sein de la REDD afin d'influer sur la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), le Programme d'investissement pour la forêt de la Banque mondiale et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier.

NOS ACTIVITÉS

DES ÉNERGIES NATURELLES POUR DEMAIN

L'UICN encourage également l'adaptation axée sur les écosystèmes, à savoir le fait d'utiliser la nature elle-même pour accroître la résistance et réduire la vulnérabilité des communautés locales au changement climatique. Les activités et les politiques, y compris le renforcement des capacités, la transformation des écosystèmes et la gestion des effets résiduels, sont fondées sur des données scientifiques fiables et s'articulent autour des communautés.

Consciente que les femmes sont souvent les plus durement touchées par le changement climatique, l'UICN s'est employée à ce que leur rôle fasse l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la REDD ; parallèlement, en Jordanie, au Mozambique et en Amérique centrale, elle a défendu la mise en œuvre de stratégies sexospécifiques en matière de changement climatique. Ainsi, en 2010, la Jordanie, un État membre de l'UICN, est devenue le premier pays arabe à intégrer une perspective sexospécifique dans sa politique nationale sur le changement climatique.

Les côtes, les océans et les émissions de carbone

En 2010, l'UICN a mené une campagne de sensibilisation accrue sur deux grands thèmes en lien avec les océans et les efforts d'atténuation de l'impact du changement climatique : l'acidification des océans et le carbone côtier, également connu sous le nom de « carbone bleu ». Bien que l'UICN et d'autres organismes considèrent ce nouveau problème comme l'une des plus urgents que pose le défi climatique, l'acidification des océans ne figure pas encore en tête de la réflexion des Nations Unies sur le changement climatique.

L'UICN s'est également employée à mettre en relief le rôle des écosystèmes côtiers, comme les marais salés, les mangroves ou les herbiers, dans la réduction des émissions de carbone, suscitant un intérêt croissant envers cette question. La plantation et la restauration de forêts de mangrove sont désormais deux thèmes activement examinés au titre de possibles activités de mise en œuvre de la REDD+ et dans le cadre de stratégies de lutte contre le changement climatique dans le monde.

Réduire la pauvreté grâce à la REDD

En 2010, l'UICN a mis en œuvre le projet « Pro-poor REDD » (la REDD en faveur des plus pauvres) dans quatre pays pilotes : le Guatemala, l'Indonésie, le Cameroun et le Ghana. Ce projet s'est concentré sur des stratégies nationales de REDD qui s'appuient sur les processus de réforme des modes de gouvernance des forêts et sur les stratégies de lutte contre la pauvreté en place pour les renforcer grâce au dialogue, à une analyse des capacités institutionnelles et à l'élaboration de lignes directrices sur le partage des avantages. Au Ghana, le gouvernement a salué ce projet et a fondé ses propres positions sur la contribution de l'UICN au processus national de REDD. Au Guatemala, l'UICN a soutenu l'instauration d'une table ronde nationale sur la REDD réunissant des représentants de la société civile et des populations autochtones.

Influer sur les politiques nationales relatives au changement climatique

L'UICN a travaillé en étroite collaboration avec des groupes de plusieurs pays dans le cadre des efforts déployés pour influer sur les politiques nationales d'adaptation au changement climatique. En Équateur et au Pérou, l'Union s'est attachée à encourager l'intégration du concept d'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans une nouvelle législation sur les forêts. Au Pakistan, elle s'est penchée sur les politiques relatives à l'eau en vigueur et a fourni des orientations techniques sur la façon d'incorporer l'adaptation aux mesures de gestion des ressources en eau dans la région du Balochistan. Au Guatemala, l'UICN a veillé à ce que l'adaptation au changement climatique fasse partie du Plan de gestion des ressources naturelles de la Laguna Lachua, un plan désormais considéré comme un modèle à suivre dans d'autres politiques nationales.

En 2010, l'UICN a soutenu l'élaboration de politiques nationales relatives au changement climatique dans toute l'Afrique de l'Ouest, notamment en termes d'adaptation, et a contribué au renforcement des capacités de la société civile et des communautés et districts locaux à œuvrer en ce sens. Des membres des autorités municipales et régionales, ainsi que des communautés, ont été formés à l'analyse des liens entre le climat et la pauvreté au niveau local ; parallèlement, des ateliers et des rencontres ont été organisés pour sensibiliser les agents des autorités nationales et les parlementaires aux rapports entre le climat et la pauvreté et étayer l'élaboration de stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Aider les plus pauvres à s'adapter

L'UICN, en partenariat avec le WWF, l'IIED et Care, a établi l' «Ecosystems and Livelihoods Adaptation Network» (Réseau d'adaptation des écosystèmes et des moyens d'existence, ou ELAN) pour accroître la résistance des populations pauvres et marginalisées face aux impacts du changement climatique en favorisant une gestion raisonnée des écosystèmes. ELAN recueille, sélectionne et diffuse des études de cas révisées par des pairs sur les bonnes pratiques en matière d'intégration de la gestion des écosystèmes dans l'adaptation de l'homme au changement climatique et met en place des ateliers de renforcement des capacités. ELAN jette ainsi une passerelle essentielle entre les communautés de la conservation et du développement en les amenant à débattre ensemble de la gestion des ressources naturelles et des mesures d'adaptation au changement climatique.

L'ÉNERGIE DURABLE

L'un des plus grands défis auquel sont confrontées les sociétés du monde entier consiste à trouver le moyen d'exploiter les ressources énergétiques indispensables pour faire progresser leur économie et éradiquer la pauvreté tout en freinant la production de gaz à effet de serre ou la destruction de la biodiversité de la planète. Il y a d'autant plus d'urgence à relever ce défi qu'environ un cinquième de la population mondiale n'a pas accès aux sources d'énergie modernes et que près de 40% dépendent de la biomasse traditionnelle pour cuisiner ou satisfaire d'autres besoins en énergie.

Différentes possibilités relatives aux énergies renouvelables – comme l'énergie éolienne, hydraulique, solaire ou de la mer – sont étudiées pour réconcilier ces objectifs apparemment incompatibles. Néanmoins, même ces solutions ne sont pas forcément pérennes et peuvent nuire aux paysages naturels, marins et à l'atmosphère, entraînant dans leur sillage des effets néfastes pour les populations si elles ne sont pas mises en œuvre durablement.

L'UICN contribue à la transition vers un avenir énergétique plus durable qui cerne le potentiel de la nature en matière de production d'énergie et protège la biodiversité. Elle encourage la sensibilisation et la mise en place de mesures de protection aux points de rencontre les plus sensibles entre environnement et énergie – les biocarburants, les énergies renouvelables, les sources d'énergie traditionnelles – et facilite l'accès à une énergie fondée sur les ressources naturelles. L'UICN coopère avec les décideurs en matière énergétique pour s'assurer que la nature et les populations soient dûment prises en compte, notamment les communautés autochtones et les femmes, afin de trouver des solutions énergétiques plus durables à l'avenir.

Rendre les biocarburants plus durables

En sa qualité de membre fondateur de la *Roundtable on Sustainable Biofuels* (Table ronde sur les biocarburants durables), l'UICN aide à élaborer des politiques, à établir des normes et à garantir que les grands processus décisionnels intègrent une dimension écologique et sociale. En 2010, l'Union a procédé à des recherches sur les liens entre les espèces envahissantes et les nouvelles variétés de matières premières servant à la fabrication de biocarburants actuellement encouragées. Elle a également défini des critères et des indicateurs sur les espèces envahissantes qui ont été adoptés par la Table ronde puis adaptés en direction du *Global Bioenergy Partnership* (Partenariat mondial pour les bioénergies), axé sur les gouvernements. C'est ainsi que les gouvernements kényan et ougandais ont demandé conseil à l'UICN au sujet de leurs politiques sur les biocarburants.

Le potentiel des énergies renouvelables

Mises en place à grande échelle, les techniques liées aux énergies renouvelables – comme l'énergie solaire, éolienne, géothermique ou provenant des vagues – peuvent nuire à la nature, mais elles peuvent aussi être sources d'opportunités. L'UICN évalue ces risques et aide à mettre en place les garde-fous nécessaires pour les réduire au minimum, tout en s'employant à déterminer quelle incidence positive ils pourraient avoir. L'UICN a ainsi mené des recherches sur les retombées sur la biodiversité des parcs éoliens en mer et sur les opportunités qu'ils pouvaient offrir ; elle est arrivée à la conclusion qu'assortis d'un système de planification et de gestion adéquat, ces parcs pouvaient contribuer à garantir que la taille de la population et la structure de la vie marine ne soient pas perturbées de manière significative et éventuellement à accroître les niveaux de biodiversité marine.

L'UICN a également mené une étude internationale pour le compte de l'Union européenne sur *Les incidences du*

NOS ACTIVITÉS

GÉRER LES ÉCOSYSTÈMES DANS L'OPTIQUE DU BIEN-ÊTRE HUMAIN

changement climatique et des infrastructures liées aux énergies renouvelables sur la biodiversité européenne et le réseau d'aires protégées Natura 2000. Il est ressorti de ce rapport que si les barrages et les parcs éoliens mal conçus et mal situés pouvaient sensiblement porter atteinte à la biodiversité, assortis d'un solide plan de gestion, ils pouvaient également procurer des avantages tangibles comme des récifs coralliens artificiels ou la création de zones d'exclusion destinées à renforcer la protection de la nature autour des infrastructures.

Les risques de l'exploitation pétrolière et gazière

Les compagnies pétrolières et gazières sont régulièrement confrontées de nouveaux problèmes, dont les préoccupations envers les écosystèmes et les moyens d'existence, qui déterminent dans quelles conditions elles pourront mener leurs activités mais qui ouvrent aussi de nouveaux horizons en termes de solutions énergétiques innovantes. Dans l'Arctique, la fonte de la banquise estivale sous l'effet du changement climatique ouvre de nouvelles possibilités en matière de prospection gazière et pétrolière, ce qui accentue la pression exercée sur la nature et exige de nouveaux moyens pour gérer les ressources naturelles de la région. En 2010, l'UICN a organisé deux ateliers pour mettre au jour les vecteurs du changement climatique dans l'Arctique et élaborer des mesures pour y remédier. Le premier de ces ateliers a débouché sur un accord en faveur d'une approche transfrontalière de la gestion environnementale assortie d'un système de surveillance pour suivre son efficacité. Le second a réuni des experts pour dresser la liste des aires marines de la région arctique les plus importantes sur le plan écologique et les plus vulnérables qui nécessitent une protection accrue.

De manière analogue, l'Afrique de l'Ouest, qui abrite une partie des écosystèmes marins et côtiers les plus riches au monde, est soumise à toute une série de menaces, dont un regain d'intérêt de la part de l'industrie gazière et pétrolière. À son intention, la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales de l'UICN a élaboré des lignes directrices relatives aux meilleures pratiques et à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières offshore de la région dans une perspective de développement durable. L'Union a également contribué à l'élaboration du *Supplément sur le secteur du gaz et du pétrole* de la Global Reporting Initiative (GRI) sur lequel s'appuieront toutes les sociétés gazières et pétrolières qui suivent les lignes directrices de la GRI en matière de communication de rapports sur le développement durable.

Atténuer la pression sur les forêts

Dans le cadre de son initiative Paysages et moyens d'existence, l'UICN a mis en place plusieurs projets pour atténuer la pression exercée sur les forêts afin de produire de l'énergie. Dans plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, l'Union a contribué à réduire les besoins en bois pour la cuisson et le fumage des aliments grâce à des fours de meilleure qualité. En Afrique de l'Est et du Sud, la diffusion des prix du marché et des coûts réels de la production de charbon de bois a entraîné une rectification des prix et une diminution de nombre de foyers participant à la production illicite de charbon. Pour réduire les distances parcourues par les femmes en quête de bois de chauffage, de petits espaces naturels forestiers d'acacias du Sénégal (une très précieuse source de gomme arabique) ont été restaurés, procurant une source importante de bois de chauffage et une matière première qu'il est possible de récolter et de commercialiser. En Inde, Winrock International, Membre de l'UICN, a pris pour cible de gros consommateurs de bois de chauffage, notamment les restaurants en bord de route, et les a encouragés à adopter des fours moins gourmands en énergie. Les coûts d'investissement de ces fours peuvent être rapidement amortis tandis que leur utilisation permet de réduire de moitié la consommation de bois, ce qui est avantageux tant en termes de revenus que sur le plan de la biodiversité.

LE BIEN-ÊTRE HUMAIN

Les écosystèmes naturels sont à la base de toute vie sur Terre. Ils offrent une gigantesque palette de biens et de services et contribuent au bien-être humain. Il s'agit notamment de services d'approvisionnement (nourriture, fibres, bois et énergie), de services de régulation (régulation du climat, du cycle hydrologique mondial), de services de soutien (cycle des éléments nutritifs, protection des bassins versants) et de services culturels (enrichissement spirituel et loisirs). En cas de dégradation ou d'épuisement de ces

écosystèmes (se traduisant par un effondrement de la pêche, une diminution des réserves d'eau douce, la déforestation, etc.), la nature ne sera plus en mesure de procurer ces services, ce qui entraînera une aggravation de la pauvreté, de l'insécurité et de la vulnérabilité des populations face aux effets du changement climatique.

L'UICN s'emploie à mieux gérer la nature dans l'intérêt du bien-être humain et à faire mieux comprendre que conservation et moyens d'existence sont les deux facettes d'une même pièce. Pour ce faire, elle élabore des politiques et des stratégies visant à aider les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes, à gérer durablement les écosystèmes pour garantir leurs moyens d'existence ; elle contribue également à l'application de pratiques de gestion durable de l'environnement pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux conflits.

Améliorer la gouvernance des ressources naturelles

L'UICN a mis en œuvre 10 projets en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Asie occidentale, en sus de deux projets mondiaux, pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles dans l'intérêt des populations démunies en milieu rural. L'Union a collaboré avec les communautés et les autorités locales afin de sensibiliser les populations à l'importance des ressources naturelles et de leur gestion équitable pour assurer le bien-être humain et réduire la pauvreté, notamment au sein des communautés tributaires de ces ressources. Le projet encourageait l'adoption de mesures et de législations visant à inciter la population locale à participer à la gestion des ressources naturelles et renforçait les capacités communautaires et institutionnelles en matière de gouvernance efficace des ressources naturelles.

Au Népal, l'UICN a formé 150 parlementaires sur les quelque 601 que compte l'Assemblée constituante à la gouvernance des ressources naturelles ; elle a présenté des notes d'orientation, organisé des rencontres pluriacteurs et réuni autour d'une même table des membres des autorités nationales et des communautés locales. Cette initiative a débouché sur un nouveau projet de constitution nationale prévoyant notamment des dispositions sur l'accès aux ressources naturelles et le partage des avantages qu'elles procurent, une plus grande reconnaissance des droits de l'environnement et un système de paiements pour les services rendus par les écosystèmes.

Au Bangladesh, le projet a débouché sur une intensification du dialogue entre groupes communautaires locaux et autorités nationales, sur la revitalisation des comités de gestion des ressources de la pêche entraînant à son tour un changement de comportement chez les pêcheurs locaux, et sur une amélioration des revenus et des moyens d'existence chez les familles de pêcheurs. Enfin, dans le nord du Kenya, le projet a amélioré le régime foncier des populations pastorales et agropastorales dans les zones arides de Garba Tula, ce qui leur a permis de renforcer leurs moyens d'existence et la conservation de leurs pâturages.

Sécurité alimentaire et réduction des risques de catastrophe

La région de Tacaná, à la frontière séparant le Guatemala du Mexique, est riche en ressources naturelles. Néanmoins, l'absence de réglementation foncière et la déforestation nuisent aux bassins hydrographiques escarpés en provoquant des phénomènes d'érosion et de ruissellement. Le problème est aggravé par l'élevage intensif et une gestion de l'eau et des déchets défaillante, ce qui entraîne une pollution des cours d'eau et porte atteinte aux activités de pêche le long de la côte Pacifique. L'UICN a uni ses efforts à ceux de communautés locales de la région pour mettre en place une série de projets pilotes conjuguant réhabilitation des écosystèmes, meilleure gestion de l'eau et formation de revenus grâce à des projets d'agriculture biologique, d'agroforesterie et d'agriculture durable. De l'herbe de pâturage a été semée et des arbres fruitiers plantés sur quelque 43 hectares de terres pour servir de zones de production de semences. Parallèlement, des tranchées pour la filtration de l'eau ont été creusées et des taxes prélevées pour protéger les zones de recharge en eau. Soixante-douze systèmes de distribution d'eau potable de grande et moyenne envergure ainsi que quatre systèmes d'irrigation ont été reconstruits.

Le projet a permis d'améliorer la sécurité alimentaire, les communautés étant désormais en mesure d'assurer durablement leur production alimentaire, de mieux conserver les sols, de renforcer le système de gestion de l'eau, la protection du bassin versant et la lutte contre les inondations ;

NOS ACTIVITÉS

UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS VERTE

la vente de compost pour servir d'engrais procure également une nouvelle source de revenus et des taxes sont perçues pour les services de protection des ressources hydriques. En outre, les femmes et les jeunes ont bénéficié d'une formation commerciale et d'une assistance pour l'obtention et la gestion de microcrédits.

Résoudre les conflits, améliorer les moyens d'existence

Le surpâturage non maîtrisé du bétail et les conflits entre communautés locales et l'Uganda Wildlife Authority (le service ougandais en charge de la faune sauvage) au sujet du partage des ressources ont entravé les opérations de conservation et de production durables dans le Parc national du Mont Elgon. L'UICN a collaboré avec les autorités et les communautés locales afin d'établir une législation réglementant l'agriculture dans des zones agricoles situées à l'extérieur du parc national et de négocier des accords communautaires de gestion des ressources à l'intérieur et aux alentours du parc. Grâce à cette opération, des agriculteurs locaux ont accepté de limiter le pâturage sur certaines terres et de prendre des mesures pour réduire l'érosion et conserver les sols, l'eau et les éléments nutritifs. L'autorité responsable du parc national a également accordé aux communautés locales des droits d'usage à des fins de production plus étendus dans l'enceinte du parc. Ce projet a permis aux communautés locales d'accroître leurs revenus de plus de 200% grâce à de meilleurs rendements agricoles et à la vente de miel à l'intérieur du parc. Du fait de cette hausse des rendements, de nombreux agriculteurs peuvent désormais réaliser deux cycles de plantation ; l'érosion des sols a diminué et la rétention des eaux augmenté. Le projet fait actuellement l'objet d'une extension à plus grande échelle.

L'ÉCONOMIE VERTE

La hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, le changement climatique, le fait que l'Objectif biodiversité 2010 n'ait pas été atteint et la persistance des craintes quant à l'évolution de l'économie mondiale incitent à concevoir différemment notre façon de gérer le monde. L'économie verte figure en tête de ces nouvelles pistes de réflexion tandis que les valeurs environnementales jouent un rôle clé. L'UICN travaille sur les liens entre environnement et économie. Elle évalue notamment la valeur économique de la biodiversité et s'emploie à l'intégrer dans les politiques économiques, la finance, les marchés ainsi que dans les politiques commerciales et d'investissement. L'UICN incite également les sociétés, les associations industrielles et les groupes de consommateurs à intégrer volontairement les valeurs de la biodiversité dans leurs processus décisionnels.

L'UICN a joué un rôle essentiel dans l'étude phare intitulée *The Economics of Ecosystems and Biodiversity – TEEB (l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité)* réalisée en 2010. Réunissant un savoir-faire scientifique, économique et politique dans le but de préconiser des solutions pratiques, cette étude a attiré l'attention sur les bienfaits économiques mondiaux de la biodiversité et sur l'augmentation constante des coûts liés à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes. Elle représente l'étude la plus complète jamais réalisée sur l'état des connaissances actuelles sur la dimension économique de la biodiversité et constitue un plaidoyer sans précédent en faveur de sa conservation en mettant en relief les coûts substantiels liés à la perte de diversité biologique – notamment pour les populations les plus pauvres – et les avantages économiques liés à sa conservation. En sa qualité de membre du Conseil consultatif de la TEEB, l'UICN a établi l'un des cinq principaux rapports (pour le monde des affaires) et a fortement contribué à l'élaboration d'autres rapports.

Payer en échange des services que procure la nature

Sur la base du postulat selon lequel ce qui prend de la valeur est mieux protégé, l'UICN a réfléchi à différents moyens d'appliquer des instruments de marché traditionnels à la conservation de l'environnement. Il serait par exemple possible d'intégrer les valeurs de la biodiversité dans l'économie grâce à la mise en place d'un système de rétribution pour les services écosystémiques. En 2010, l'UICN a ainsi élaboré des mesures d'incitation pour la séquestration du carbone fondée sur les écosystèmes, la gestion des bassins versants et la conservation de la biodiversité. Elle a réalisé une série de guides et de

rapports sur la rémunération de services écosystémiques, par exemple pour la conservation des forêts au Chili ou pour des programmes liés à la gestion de l'eau au Brésil, en Bolivie, en Colombie ou au Pérou. Une étude de l'UICN menée pour le compte de l'Union européenne s'est également penchée sur la valeur économique des eaux souterraines et de la biodiversité dans les forêts d'Europe. Sur le terrain, l'UICN a amélioré la gestion d'un bassin hydrographique dans la région de Tacaná, au Guatemala, grâce au lancement d'un nouveau Fonds de partenariat « Eaux vivantes » pour la conservation des bassins versants de la région. Partout dans le pays, différentes associations municipales bénéficient actuellement d'une formation leur permettant d'élaborer leurs propres programmes de rétribution pour les services que procurent les écosystèmes.

Valoriser la nature dans l'intérêt du tourisme

Tout au long de 2010, l'UICN a travaillé en étroite collaboration avec des organismes de tourisme pour les sensibiliser à l'importance de la biodiversité pour leur activité et les convaincre de faire de la protection de l'environnement un élément clé de leur offre. L'Union a formé des professionnels du tourisme à améliorer leur performance environnementale en Méditerranée et au Pakistan et a lancé une campagne de sensibilisation auprès des voyagistes et des responsables de la gestion des ressources naturelles en Mer Rouge quant aux menaces qui pèsent sur les récifs coralliens. Elle a contribué à la ratification d'une charte du tourisme durable dans la région du Sine Saloum, au Sénégal, et a formé des ONG cambodgiennes à enseigner aux communautés locales comment mettre en place une activité en lien avec l'écotourisme. De manière analogue, en Thaïlande, l'UICN a collaboré avec le groupe hôtelier Six Senses Resorts and Spas pour inscrire la conservation de la biodiversité parmi les principes de leur gouvernement d'entreprise ; elle a également travaillé avec un groupe représentatif de la communauté pour améliorer la gestion des déchets sur l'île de Kho Tao. Enfin, l'UICN a étudié les incidences du tourisme sur la biodiversité dans les Caraïbes et fourni des orientations sur le choix de l'emplacement et la conception des hôtels dans la région.

L'économie des écosystèmes

En 2010, l'UICN a réalisé des études sur l'économie d'écosystèmes particuliers afin d'estimer de façon plus précise la valeur des zones humides et des forêts et d'encourager l'adoption de mesures économiques sur mesure pour ce type de zone. Il est notamment ressorti de ces études qu'investir dans des forêts gérées localement était source d'avantages économiques substantiels si bien que l'UICN, par le biais de sa Commission de l'éducation et de la communication, a lancé une opération de sensibilisation à l'intérêt des forêts locales pour différentes communautés.

L'UICN a également contribué à réduire le commerce illicite de bois d'œuvre grâce à la conclusion d'accords de partenariat volontaires entre l'Union européenne et les pays exportateurs de bois. L'Union s'est penchée sur les incidences économiques et sociales d'un système de gestion des forêts défaillant et notamment sur les conséquences de l'exploitation illégale des forêts sur les communautés locales d'Ukraine, de Géorgie et d'Azerbaïdjan. Sur la base des résultats de ces études, des recommandations ont été établies en vue d'améliorer la gestion des forêts nationales, de renforcer la législation sur les forêts et d'accroître les responsabilités des offices nationaux des forêts. L'UICN lance à présent des projets pilotes pour améliorer les moyens d'existence des populations et l'utilisation durable des forêts.

Au Vietnam, elle aide au renforcement des capacités afin d'améliorer la durabilité de la filière bois à l'aide d'une série de recommandations de politiques nationales et internationales ; elle a également présenté les principes de certification du FSC (Forest Stewardship Council) dans les plantations d'hévéas et introduit les produits forestiers non ligneux dans la politique nationale sur les forêts du Laos. Enfin, l'UICN a évalué la gouvernance forestière et le respect de la loi au Brésil, en République démocratique du Congo, au Ghana, au Sri Lanka, en Tanzanie et au Vietnam afin de mettre en avant la valeur économique des ressources forestières et d'encourager leur utilisation durable.

NOTRE RESPONSABILITÉ

En sa qualité d'organisation de conservation la plus éminente au monde, l'UICN a pour devoir impérieux de veiller à ce que ses activités soient conçues et exécutées de façon responsable sur les plans écologique, économique et social.

En 2010, cette volonté a trouvé son expression la plus concrète dans l'inauguration du nouveau siège de l'organisation à Gland, tout près de Genève, en Suisse. Le nouveau Centre de la conservation de l'UICN établit de nouveaux jalons en matière de construction durable ; il a obtenu la certification suisse MINERGIE-P-ECO et est en passe d'obtenir le label américain LEED Platinum du fait de l'utilisation de nombreuses techniques écologiques innovantes comme la gestion de l'eau, la réduction des émissions de carbone et l'utilisation de matériaux recyclés. Sur le toit, des panneaux photovoltaïques à la pointe de la technologie fournissent l'énergie nécessaire au bâtiment tout en réinjectant de l'électricité dans le réseau suisse. Le nouveau bâtiment comprend également un centre informatique « vert » qui a permis une réduction sensible de la consommation énergétique de l'UICN.

L'UICN contrôle sa performance environnementale, notamment en ce qui concerne la consommation d'énergie, d'eau et de papier de l'ensemble de ses 46 sites et bureaux. Autant que possible, l'UICN préconise un comportement permettant d'économiser des coûts et de l'énergie, par exemple grâce au recyclage du papier ou des déchets ou à l'utilisation d'un système d'éclairage à faible consommation d'énergie. L'Union encourage également ses collaborateurs à utiliser des modes de transport susceptibles de remplacer le transport privé, comme les moyens de transport public, le covoiturage ou le vélo, et à participer à des initiatives sur le transport écologique comme les campagnes « À vélo au travail ».

En tant qu'organisation internationale forte de plus de 1000 collaborateurs dans le monde, l'UICN se doit également de veiller à la diversité des nationalités et à la parité hommes-femmes tant au niveau de son personnel que de ses activités. En 2010, l'Union a poursuivi ses efforts pour garantir une égalité des chances entre hommes et femmes dans le cadre de ses méthodes de gestion des ressources humaines et des activités en lien avec son Programme ; elle a ainsi soutenu la création de services de coordination de l'égalité hommes-femmes dans tous les grands bureaux de l'Union, lesquels ont reçu un accueil très favorable. La politique des ressources humaines de l'Union encourage par ailleurs activement le recrutement de gestionnaires et de collaborateurs locaux dans ses différents bureaux de par le monde.

L'UICN s'emploie également à soutenir les communautés au sein desquelles elle est présente. Plusieurs bureaux de l'Union situés dans des régions frappées par des catastrophes en 2010 ont ainsi mobilisé des ressources pour contribuer aux opérations de secours. À titre d'exemple, l'UICN Pakistan a aidé à coordonner le soutien financier et matériel en faveur des victimes des inondations dévastatrices qui ont ravagé le pays et a collaboré avec différentes organisations membres participant aux opérations de secours et de reconstruction.

Nos collaborateurs

2010	Siège	Régions	Nationalités	Âge moyen	Emplacements	Nombre total
	184	838	95	40.58	46	**1 022**

Parité hommes-femmes

	Mondial	Siège	Régions	Cadres	Professionnels	Soutien
Femmes	42%	60%	39%	23%	44%	45%
Hommes	58%	40%	61%	77%	56%	55%

Compétences locales

	Mondial	Siège	Régions
Collaborateurs étrangers	17%	31%	14%
Collaborateurs locaux	83%	69%	86%

NOS SOURCES DE FINANCEMENT

En 2010, l'UICN a perçu un revenu total de 113,6 millions de CHF, un chiffre en baisse comparé aux 131,2 millions perçus en 2009.

Sur ce montant, 11,2 millions de CHF ont été versés par les Membres de l'UICN à titre de cotisations, 19,6 millions par les Donateurs-cadres sous forme de fonds non affectés et 77,1 millions à des fins d'activités liées à des projets spécifiques.

La baisse globale de 13% des revenus est essentiellement imputable au raffermissement du franc suisse face à la plupart des monnaies des pays donateurs – reflet de la crise financière qui sévit tant aux États-Unis qu'en Europe. L'UICN reçoit en effet la majorité de ses ressources financières dans des devises autres que le franc suisse, lesquelles se sont toutes dépréciées face à la monnaie helvétique en 2010.

En dépit d'un excédent d'exploitation de 1,5 million de CHF, l'UICN a subi de lourdes pertes de change du fait de la volatilité des taux de change, ce qui s'est traduit par un déficit global de 2,4 millions de CHF.

À la fin de l'exercice 2010, le montant total des réserves s'élevait à 16,8 millions de CHF, contre 19,2 millions fin 2009.

Les états financiers 2010 ont été vérifiés par le cabinet comptable Deloitte, lequel a confirmé qu'ils ne contenaient aucune inexactitude importante et étaient en conformité avec le droit suisse et les propres statuts et conventions comptables de l'UICN. Le détail de ces états financiers ainsi que le rapport du vérificateur peuvent être consultés sur notre site Web.

Près de 80% du revenu non affecté et du revenu affecté lié à des projets provient de l'Aide publique au développement (APD), principalement d'Europe et d'Amérique du Nord. Bien qu'elle reconnaisse le rôle majeur que joue l'APD dans le financement de ses activités, l'UICN a également conscience de la nécessité d'élargir et de diversifier son assiette de financement. En 2010, elle a lancé plusieurs nouvelles initiatives à cet effet, l'objectif étant d'établir de nouveaux partenariats avec des sociétés, des fondations et organismes caritatifs et des particuliers.

Le budget des activités 2011 a été établi à 128 millions de CHF, soit une hausse de 13% par rapport à 2010.

Contributions par catégories de donateurs

(en milliers de francs suisses)

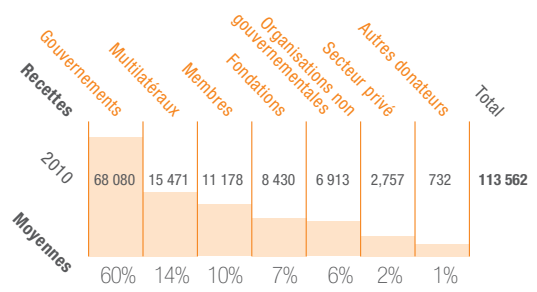

Dépenses totales

(en milliers de francs suisses)

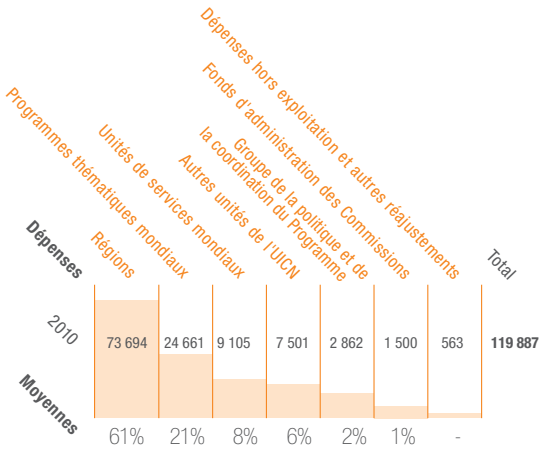

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

(En milliers de francs suisses)	2010	2009
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Banque à vue et dépôts à court terme	48 100	57 255
Titres négociables	6 252	17 606
Cotisations à recevoir	2 738	1 778
Comptes à recevoir : employés	270	238
Comptes à recevoir : organisations partenaires	953	805
Avances aux partenaires d'exécution	2 974	4 191
Autres comptes à recevoir	1 643	2 377
SOUS-TOTAL	62 930	84 250
Comptes à recevoir : accords-cadres	472	690
Comptes à recevoir : accords de projets	8 482	3 694
TOTAL ACTIFS À COURT TERME	71 884	88 634
Actifs à long terme		
Actifs à terme (net)	37 597	34 126
Actifs incorporels	3 060	1 244
TOTAL ACTIFS À LONG TERME	40 657	35 370
TOTAL ACTIFS	112 541	124 004
PASSIFS ET SOLDES DES FONDS		
Passifs à court terme		
Cotisations des membres perçues d'avance	854	1 441
Comptes à payer et frais courus	3 838	4 957
Comptes à payer : charges sociales	224	497
Comptes à payer : vacances et frais de rapatriement	764	1 020
Avances sur accords de projets	49 986	54 437
Revenus différés sur accords-cadres	1 358	5 287
Revenus différés sur immeubles	991	503
Prêt à la construction du nouveau bâtiment	94	100
Autres passifs à court terme	541	873
TOTAL PASSIFS À COURT TERME	58 650	69 115
Provisions		
Cotisations impayées	790	480
Projets en déficit	727	1 124
Compression de postes	1 731	2 042
TOTAL PROVISIONS	3 248	3 646
Passifs à long terme		
Produits constatés d'avance	23 771	22 132
Prêt à la construction du nouveau bâtiment	10 107	9 910
TOTAL PASSIFS À LONG TERME	33 878	32 042
Réserves		
Fonds UICN	6 589	7 185
Ajustements conversion de devises	1 296	1 323
Réserves en vue du Congrès 2012	1 032	1 262
Réserves des centres de coûts	3 567	3 715
Fonds de Réserve Membres	200	0
Fonds de Réserve Rénovation	155	0
Fonds de Réserve Secrétariat	3 926	5 716
TOTAL RÉSERVES	16 765	19 201
TOTAL PASSIFS ET SOLDES DES FONDS	112 541	124 004

COMPTES D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010

(En milliers de francs suisses)	2010				2009			
	Secrétariat Non affectés	Accords-cadres	Accords de projets	Total	Secrétariat Non affectés	Accords-cadres	Accords de projets	Total
REVENUS DE FONCTIONNEMENT EXTERNES								
Cotisation des membres	11 178	0	0	11 178	11 445	0	0	11 445
Crédit d'impôt - Gouvernement suisse	1 737	0	0	1 737	1 863	0	0	1 863
Revenus d'accords	545	19 582	77 074	97 200	473	24 221	88 209	112 904
Abonnements et ventes de livres	68	0	17	85	34	0	0	34
Autres revenus de fonctionnement	2 968	0	393	3 362	3 051	1	1 912	4 964
TOTAL REVENUS DE FONCTIONNEMENT EXTERNES	**16 496**	**19 582**	**77 484**	**113 562**	**16 866**	**24 222**	**90 122**	**131 210**
ALLOCATIONS INTERNES								
Allocations accords-cadres	21 818	(21 961)	(1)	(145)	18 561	(20 118)	1 058	(499)
Transferts entre projets	22 502	0	(22 674)	(172)	23 172	0	(22 561)	611
Autres allocations internes	577	0	(246)	331	1 300	(52)	(952)	296
Réévaluation du solde des allocations internes	(14)	0	0	(14)	(569)	0	161	(408)
ALLOCATIONS NETTES	**44 882**	**(21 961)**	**(22 921)**	**0**	**42 464**	**(20 170)**	**(22 294)**	**0**
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Coûts employés	46 006	0	29 797	75 804	45 953	9	30 374	76 335
Voyages et communications	3 085	2	9 141	12 228	3 311	24	10 409	13 744
Véhicules & matériels - coûts et entretien	2 070	0	2 196	4 266	1 896	0	2 553	4 449
Coûts - bureau et administratifs généraux	5 633	0	2 153	7 786	4 163	0	1 868	6 031
Publications et impression	620	0	1 933	2 554	695	1	2 236	2 932
Ateliers et subventions à des partenaires	1 705	22	13 242	14 969	1 162	419	15 607	17 188
Autres coûts de fonctionnement	752	0	1 529	2 281	349	0	997	1 346
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	**59 872**	**25**	**59 991**	**119 887**	**57 529**	**453**	**64 044**	**122 026**
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET / (DÉFICIT)	**1 506**	**(2 404)**	**(5 427)**	**(6 325)**	**1 802**	**3 600**	**3 783**	**9 185**
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)								
Revenus d'intérêt	724	0	109	833	305	0	91	296
Frais financiers	(994)	0	(209)	(1 203)	(232)	0	(156)	(388)
Gains (pertes en capitaux)	(3 419)	0	0	654	18	0	0	18
Gain net (perte) sur devises	0	0	(223)	(3 642)	335	0	(196)	139
Différences de change pour l'actualisation des soldes des projets	0	(2)	(3 777)	(3 779)	0	0	(237)	(236)
Mouvements nets - provisions et pertes et profits	(879)	0	287	(592)	(2 485)	0	2 525	40
Frais concours d'architecture	0	0	0	0	(632)	0	0	(632)
Excédent Congrès 2008	0	0	0	0	2 121	0	(650)	1 471
TOTAL AUTRES REVENUS (DÉPENSES)	**(3 914)**	**(2)**	**(3 813)**	**(7 728)**	**(570)**	**0**	**1 378**	**808**
EXCÉDENT NET / (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	**(2 408)**	**(2 406)**	**(9 240)**	**(14 054)**	**1 232**	**3 600**	**5 161**	**9 993**
Mouvements comptes à payer accords-cadres / revenus différés	0	2 406	0	2 406	0	(3 600)	0	(3 600)
Mouvements avances de projets / revenus différés	0	0	9 240	9 240	0	0	(5 161)	(5 161)
Prélèvement sur/allocation en faveur du Fonds UICN	596	0	0	596	7	0	0	7
Prélèvement sur/allocation en faveur de la Réserve Congrès	230	0	0	230	(1 262)	0	0	(1 262)
Allocation Fonds Membres	(200)	0	0	(200)	0	0	0	0
Allocation Fonds Rénovation	(155)	0	0	(155)	0	0	0	0
MOUVEMENT NET SOLDE DE FONCTIONNEMENT	**(1 937)**	**0**	**0**	**(1 937)**	**(23)**	**0**	**0**	**(23)**

Crédits photos

Couverture: © Solarseven/Dreamstime.com • Page 1 © Alicia Wirz • Page 2 © UICN • Page 3 © Laurent Villeret • Pages 4-5 © Phillip Holland/Dreamstime.com • Pages 6-7 © UICN/Christian Laufenberg • Pages 8-9 © Alexey Lisovoy/Dreamstime.com • Pages 10-11 © Trond Larsen • Pages 14-15 © Svx94/Dreamstime.com • Pages 16-17 © Nick.biemans/Dreamstime.com • Pages 18-19 © Sspezi/Dreamstime.com • Pages 20-21 © UICN Bangladesh • Pages 22-23 © UICN/B. Riche & G. Davila • Pages 24-25 © Holcim Foundation • Page 26 © UICN/Jim Thorsell

Crédits

Publié par UICN, Gland, Suisse

Gestion de produit : Deborah Murith

Illustrations et contrôle qualité : Cynthia Craker

ISBN: 978-2-8317-1389-2

Traduction : Hélène Fabre

Maquette : åtta design sàrl, Genève, Suisse

Imprimé par : abp-project (Estavayer-le-Lac, Suisse) sur papier FSC-Mixte

© 2011 Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources

FSC

Forest Stewardship Council - Fixe le standard
d'une bonne gestion forestière.
Les produits certifiés FSC sont identifiés spécialement.

SQS-COC-100233 © 1996 Forest Stewardship Council A.C.

**UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
mail@iucn.org
Tel +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org